**Dieudonné.** — De quelle pension s'agit-il ? Est-ce d'une pension militaire ou d'une pension civile ? Précisez.

**Vive Cadet notre député-maire, M. J., 30.** — 1. Oui, mais il est vraisemblable que ses démarches n'aboutiront pas. — 2. Oui. — 3. Il appartiendra au préfet de décider.

**Courrières, L. B., 365-85.** — 1. Oui, mais seulement si vos effets civils ont été perdus au dépôt et si vousavez rendu vos effets militaires. — 2. Non. — 3. Pour les 52 francs, écrivez à votre dépôt démobilisateur.

**Une orpheline de Divion, C. D.** — Oui, en vertu de la loi du 24 juin 1919. Ecrivez au préfet. En attendant la liquidation de la pension, vous toucherez l'allocation militaire.

**Au bon pinard, D. R.** — Votre famille n'avait pas droit à l'allocation militaire.

**Une vieille mère mal renseignée.** — On vous objectera sans doute que votre demande est tardive. Ecrivez néanmoins au préfet (service des réfugiés).

**Un ancien zouave d'Auchel, V. J., du Them.** — Oui, faites une demande à la mairie

**S. E. D., 95.** — Elle ne peut en effet toucher la pension de vieillesse si elle touche le secours des réfugiés.

**F. B., 8.262.** — 1. Oui, faites dès maintenant une demande que vous déposerez à la mairie de votre domicile, accompagnée d'une attestation de deux témoins.

**Poiroultier, 9.2 au 100-9.** — Oui, il faut demander un passeport au sous-préfet de l'arrondissement. Avoir soin d'indiquer le but de la visite.

**Louise de Lens, N° 20.** — 1. Non, mais il faut tout au moins une séparation judiciaire de corps et de biens. — 2. Oui, mais seulement si le mariage actuel a été dissous par le divorce.

**S. B. 61.** — Votre famille aurait pu bénéficier de l'allocation militaire. Mais si elle n'a pas fait de demande avant le 23 octobre dernier, elle ne peut plus espérer obtenir satisfaction.

**François n'est plus élu, 81.** — Vous avez droit aux primes mensuelles, à moins que vous n'ayez été mis en sursis.

**Saumur, 30.** — 1. A l'indemnité de démobilisation oui. — Pour le costume, rien n'est encore décidé. — 2. Vous serez libéré en avril 1920.

**Nénette et Rintintin, N° 93.** — Le pécule n'est jamais attribué aux collatéraux.

**Un lecteur du « Réveil » » très ennuyé, B. S.** — 1. Vous devez payer puisqu'il s'agit d'une location postérieure au 4 août 1914, sinon le propriétaire peut vous faire expulser. — 2. Vous êtes exonéré jusqu'au mois de novembre 1918 et devez payer à partir de cette date.

**Un poilu de trois mois, R. W., N° 3.** — Vous n'y avez pas droit si vous ne comptez pas trois mois de service.

**Veuve Laude D., réfugiée, Prouvy.** — 1. Vous pouvez réclamer le rappel de la différence si votre situation est toujours nécessiteuse. — 2. Adressez-vous au préfet (réfugiés, 2, rue Saint-Bernard, à Lille.

**M. D., N° 9. Je me fis des tiffes.** — L'allocation n'était jamais attribuée aux militaires eux-mêmes, vous ne pouvez rien réclamer.

**Pressé d'en finir.** — 1. Dans le courant d'avril 1920. — 2. En vertu d'une loi. — 3. Voyez 1. — 4. Non.

**Lecteur du « Réveil », Lille.** — Adressez une réclamation au sous-secrétaire d'Etat de l'administration de la Guerre, 16, rue Saint-Dominique, Paris.

**Réformé, classe 1918.** — Il existe deux importantes associations de ce genre à Lille : l'une 39, rue de Tournai l'autre 11, place de la Gare. Ecrivez d'ailleurs à M. Cassel, (rue de Cassel, à Lille), secrétaire général de l'Union des Mutilés, qui vous donnera tous renseignements utiles.

**Cocu et papa au front.** — Vous avez droit à la moitié du mobilier. Votre femme devra payer la moitié des dettes. Vous signalerez ce fait au tribunal. Voyez votre avoué.

**Hélène, 47.** — 1. Actuellement vous devez payer. Pour éviter l'expulsion, demandez par ministère d'huissier la prorogation de deux ans à laquelle vous avez droit. — 2. Si vous avez interjeté appel dans les quinze jours, il faut attendre la décision de la commission supérieure.

**Un vieux du 5e V. L.** — Le moratorium n'étant pas encore levé, vous ne pouvez pour le moment être contraint de rembourser cette somme. Néanmoins vous devrez payer.

**L'camarade à p'tit Julas.** — Vous n'avez pas droit aux primes mensuelles car vous ne comptez pas 18 mois de service effectif. — 2. Vous avez droit aux avantages dont il s'agit.

**M. O. L.** — Vous pouvez faire le remploi à Arras qui se trouve à une distance de moins de 50 kilomètres du lieu du sinistre.

**E. B., Liévin.** — 1. Oui, en vertu de la loi du 24 juin 1919. Ecrivez au préfet. — 2. Oui, écrivez au trésorier de votre dépôt.

**Un manchot sans boulot, J. V.** — Oui, il faut une patente de marchand ambulant. Adressez-vous à la préfecture, Bureau de police.

**A. D. R.** — Il est actuellement trop tard pour faire une réclamation à ce sujet

**Un Cambraisien fort embêté.** — 1. Oui. — 2. Oui mais ce sera au propriétaire d'en réclamer le montant au titre des dommages de guerre.

**Marcel, 19, Neux.** — 1. 1er octobre 16. — 2. A la Caisse autonome ou à la maire en vue de l'établissement du dossier réglementaire. — 3. Vous devez d'abord soumettre la contestation à la commission arbitrale. Quand celle-ci aura rendu sa décision vous adresserez votre demande d'indemnité au Directeur de l'Enregistrement. — 4. Vous aurez droit à une indemnité pour perte de loyer.

**N° Matricule 420-94.** — Si vous désirez résilier le bail il faudra notifier votre intention au bailleur par lettre recommandée à moins que le bail ne prévoit un autre mode de notification.

**N° 128. Pleure pas Titine.** — Oui, car il y a location postérieure au 1er août 14.

**Paul, Louise Jenny, 12.** — 1. 6 mois après votre démobilisation. — 2. Oui. — 3. Non, c'est au propriétaire qu'incombe le soin de faire procéder à ces réparations.

**Un locataire, W. L., B. F. A.** — 1. La commission arbitrale tiendra compte de votre situation. — 2. Non et vous devez payer le prix du loyer. — 3. Il s'agit d'une location postérieure au 1er août 14, et en droit strict, le loyer est exigible en totalité. — 4. Oui. — 5. Dès à présent. — 6. En aucune façon.

**Un réfugié ennuyé, L. C., 20.** — Vous ne pouvez que vous conformer à la décision prise par le juge.

**Le coq sans plumes.** — 1. Pour une durée égale à celle des hostilités. — Au plus tard, 3 mois avant l'expiration du bail. — 2. Vous devez payer jusqu'au jour de la destruction des immeubles. — 3. Oui. Cette exonération n'existe pas. — 4. En faire cesser l'effet

**A. V., Hénin.** — Si cette personne n'a pas fait connaître ses intentions suffisamment à temps, il est vraisemblable qu'elle ne pourra obtenir satisfaction. Qu'elle fasse appeler le propriétaire en référé devant le président du Tribunal civil.

**Vive le nouveau Conseil carvinois, 43.** — 1. Oui, car il y a location postérieure au 1er août 14. — 2. Non. — 3. Non.

**B. B. L. M. D., 158, Beuvry.** — Demandez à la mairie de faire réquisitionner cette maison, c'est le seul moyen pour vous éviter les mesures que vous redoutez.

**Un lecteur du « Réveil », 818.** — Il faut soumettre la contestation à la commission arbitrale.

**45, D. L.** — 1. Non, la loi ne prévoit pas le remboursement. — 2. Le propriétaire est en droit d'exiger le paiement du loyer, dès à présent. — 3. Oui, l'allocation aux victimes civiles de la guerre. Adressez-vous à la mairie.

**La veste neuve du propriétaire, 183.** — 1. Oui, car 2. Le propriétaire peut vous donner congé. — 3. Oui. — 4. C'est la mairie qui peut seule réquisitionner ce logement.

**Pistonneur, Dorignies.** — 1. A partir du 1er septembre. — 2. Non.

**Un poilu qui veut savoir, 1983.** — 1. Oui — 2. 6 mois après votre démobilisation. — 3. Non. — 4. Vous éviterez le congé et l'augmentation en faisant proroger la location par ministère d'huissier.

**Un déplumé de Somain.** — A partir du 1er mars 1920. — 2. Non, c'est à votre parente de déterminer elle-même le montant de cette réparation.

**Jameson.** — Pour la question des loyers échus, soumettez la question à la commission arbitrale. Vous pouvez augmenter le prix du loyer mais cette mesure n'aura d'effet que si le locataire n'use en temps voulu de la faculté de proroger.

**Anzinoise embêtée, H.** — 1. Il semble bien tard pour faire cette réclamation, vous auriez dû faire connaître vos intentions beaucoup plus tôt. — 2. Si c'est la mairie qui a réquisitionné la maison, c'est à elle que le propriétaire doit réclamer le paiement du loyer.

**Bon droit, D. F., 45.** — 1. Oui, car 2. Il y a un nouveau bail régulièrement conclu et que vous pouvez d'ailleurs faire proroger.

**Porte bonheur, D. F., 74.** — Si votre frère a l'intention de reprendre cette maison, c'est à lui qu'incombe le soin de faire proroger la location.

**V. M. L. Une lectrice du « Réveil ».** — Oui, car il y a location postérieure au 1er août 14.

# Offres & Demandes d'Emplois

**On demande OUVRIERS FERBLANTIERS.** — S'adresser Compagnie Continentale des Compteurs, 73 bis, rue de Wazemmes, Lille. 2515.

**COMMISSION TECHNIQUE,** 173, rue Baudouin-l'Edifieur, Valenciennes, demande (références exigées) plusieurs **CHAUFFEURS AUTO** expérimentés, plusieurs **AIDES OPERATEURS** pour recherche de propriétaires sur le terrain. 11439

**On demande BONS OUVRIERS COUVREURS** chez BARBIEUX-LAMBERT, 63, rue Maisence, Fives-Lille. Travail assuré. 2516.

**DEMOISELLE,** active, intelligente, possédant bons certificats, désire place bureau, caissière ou vendeuse. — Répondre au journal aux lettres A. C. D. 2517.

## CHARRONS

**SONT DEMANDES.** Bons salaires. Travail assuré. — Prendre l'adresse au bureau du journal.

**On demande de suite FEMME DE CHAMBRE** sachant raccommodage et repassage. Gages : 45 fr. — Ecrire : Mme MARC de FRANCQUEVILLE, Chalet d'Yzeux, par **Picquigny** (Somme).

**TONNELIER** désire place ou travail chez lui. Prix très modérés. — Prendre adresse au bureau du journal. 2481.

On demande de **BONS OUVRIERS COUVREURS** et de **BONS OUVRIERS ZINGUEURS.** S'adresser 87, rue Guillaume-Werniers, FIVES-LILLE.

**ON DEMANDE** modeleur sur bois, modeleur sur métaux, bons mouleurs à la main et pour la plaque modèle. Ecrire Usine M. A. F. O., CHOISY-LE-ROI (Seine).

**On demande de BONS OUVRIERS COUVREURS-ZINGUEURS,** 80, rue Royale, **Lille.** 2481

**HOMME DE CONFIANCE** demande emploi : recettes, courtage, magasinier ou analogue. — Ecrire au bureau du journal aux lettres B.P. 2468

**Préparation rapide**
:: à la ::
**Pratique des Affaires**
SITUATIONS
procurées aux Elèves
**31, Rue Faidherbe**
**LILLE**

**On demande de BONS AJUSTEURS** chez MM. WALLERS et CAYAUX, constructeurs à **Saultain** (Nord). S'y adresser. 11418.

**On demande SERVANTE** pour restaurant : 11, rue des Trois-Couronnes, **Lille.**

**On demande** un bon **OUVRIER PLOMBIER** et un bon **OUVRIER ZINGUEUR** : M. METZ, 240, rue Nationale, **Lille.** 2507.

# AVIS DIVERS

**Pardessus faits d'avance**
***Raeiter*** tailleur, Habille bien
**Raglan**
**à 125 francs**
*13, rue de la Monnaie, LILLE*

***Maladies des Femmes***
et toutes les maladies de la peau. Guérison assurée par le traitement végétal. **SPECIALISTE, V.-H. Couvreur,** 15, rue de Lannoy, Roubaix. Visible tous les jours sauf le mercredi. 6174.

MALADIES SECRÈTES-SYPHILIS
VOIES URINAIRES
Docteur **CAVRO,** Boul. de la Liberté, 116bis, LILLE
de 8 h. du matin à 6 h. du soir.

**On demande à louer APPARTEMENT** 2 ou 3 pièces, pour ménage sans enfant. — Réponse bureau du journal, lettres D. G.

**ACHAT** Tous genres mobiliers, toutes
N'IMPORTE QUOI Marchandises et Cuisinières
n'importe quel état. **Etablissements E. SIX,**
52, RUE DE LA MONNAIE, LILLE.

**COURS D'AUTOMOBILES**
Brevet Garanti par Forfait-Contrat.
Voitures et Elèves assurés contre les Accidents. - Transports rapide pour Voyageurs et Colis. - Réparations et Mises au Point.
**GARAGE, 53, Avenue Becquart**
Lambersart-les-Lille.
*Arrêt du Car X au Canon d'Or.*

**MALADIES DE LA FEMME**

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien, les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs. Seule la

**Jouvence de l'Abbé Soury**

peut remplir ces conditions parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de **Maladies Intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrite, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers,** trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury**

Exiger ce portrait

Celles qui craignent accidents du **RETOUR d'AGE** doivent faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour aider le sang à se bien placer, et éviter les maladies les plus dangereuses.

**La JOUVENCE DE l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon **5 fr. 40** plus impôt 0,60, total **6 fr.** ; franco gare **6 fr. 75.** Les quatre flacons, **24 fr.** franco contre mandat poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen

**Bien exiger la Véritable Jouvence de l'Abbé Soury avec la signature Mag. Dumontier**

**(Notice contenant renseignements gratis).**

**CINÉMA**
**VÉRITABLE OCCASION, CAUSE DÉPART,** pour petite exploitation, marchant à l'éclairage oxygène, poste Demariat complet, avec table et coffre, tout état neuf, sans éclairage, marque Diamant. Prix : 500 francs.
**2, RUE DU FORT-DE-KELLE, DOUAI** (Nord) 11443.

**Plus vite, bien mieux**
que tous les autres remèdes
LES
**PASTILLES VALDA**
ANTISEPTIQUES, BALSAMIQUES, STIMULANTES et TONIQUES
**PRÉSERVENT** les Bronches et les Poumons des dangers du *Froid*, de l'*Humidité*, des *Poussières*, des *Microbes*, des inconvénients de l'air vicié ou insuffisant ;
**COMBATTENT** Rhumes, Rhumes de Cerveau, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites aiguës ou chroniques, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc. ;
**FORTIFIENT, TONIFIENT LA POITRINE**
**activent** et **développent**
LES FONCTIONS RESPIRATOIRES.
*A la Maison, au Collège, au bureau, à l'atelier, partout,*
**ayez toujours sous la main**
**Une Boîte de PASTILLES VALDA**
*Procurez-vous-en de suite, mais refusez impitoyablement les pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous ; ce sont toujours des imitations.*
**Vous ne serez certains d'avoir**
**Les Véritables PASTILLES VALDA**
*que si vous les achetez*
En boîtes de **1.90** portant le nom **VALDA**
*Seules, les véritables sont efficaces.*

**Etablissements W. KENT - Nantes**
**Moteurs à Gaz Pauvre**
— OCCASION —

| Petites forces sur demande : | Chevaux |
|---|---|
| CROSSLEY | 8/10 |
| LABBE | 10 |
| CHARON | 12/12 |
| LABBE | 12/14 |
| ANGLAIS | 12/15 |
| CHARON | 15/16 |
| CROSSLEY | 15/18 |
| GARDNER | 18/22 |
| WINTERTHUR « Anzin » | 20 |
| NIEL | 20/25 |
| STOCKFORD | 25/30 |
| NATIONAL | 28/35 |
| CHARON | 30 |
| CROSSLEY | 30/35 |
| TANGYE | 32/40 |
| LE PRATIC | 32/40 |
| NATIONAL | 40/48 |
| WINTERTHUR « Anzin » | 50/60 |
| TANGYE | 60/80 |
| BESSON | 80 |
| TANGYE | 100 |
| CAIL | 150 |
| BŒRTING | 150 |
| WINTERTHUR « Anzin » | 60/80 |

| MOTEURS NEUFS A GAZ PAUVRE ET A HUILES LOURDES | Chevaux |
|---|---|
| LE PRATIC | 14/15 |
| » | 20/25 |
| » | (38/40) |
| » | 30/40 |
| » | 47/58 |

PIANOS AUTOMATIQUES
A VENDRE OU A LOUER
S'adresser chez Ivo WARNEZ,
**Rue de Marquette, MARCQ-EN-BARŒUL.** 2513

***Ecole de Chauffeurs***
Théorique et Pratique
— BREVET GARANTI —
Cours de mécanisme et de conduite par Professeurs expérimentés. 15 ans de pratique.
**Garage, 97, rue de Lens, LILLE**

5 PIANOS AUTOMATIQUES
**GRAND MODELE, DERNIERE NOUVEAUTE,** avec orchestre, A VENDRE d'occasion, **GRANDE-RUE, 229, à ROUBAIX.** 2514.

**LAINES BONNETERIE**
Nuances Modes -- GROS-DÉTAIL
*pour la Main et la Machine*
**BOHN, 6, rue de la Fosse-aux-Chênes. - ROUBAIX**

**VÉLOS** Homme, Dame, Fillette, Garçonnet, neufs et d'occasion — VELOS RECLAME. — Prix sensationnels même pour marchands. — **DEVINCK Frères, 16, rue de Pas,** à LILLE. — (Maison fondée en 1898), ouvert les DIMANCHES.

**ELIXIR MARCHAND**
Guérison absolue, certaine, rapide
de l'Anémie, Faiblesse Générale,
Maladies d'Estomac
PHARMACIE BEYAERT
LILLE, 28, rue des Ponts-de-Comines.
BETHUNE, DELFORGE, 5, place Légillon.

**Bière** Brassez vous-même avec L'AUCOBRASSEUR et vous serez satisfait et ravi du résultat. Méthode nouvelle de fabrication, sans appareils spéciaux. Prix de revient : **0 fr. 13** le litre. Dose pour 35 litres : **3 fr. 50** ; pour 100 litres : **10 fr.**, contre mandat envoyé à : **WILLAY-LEFEBVRE,** SAINT-OMER (P.-de-C.). Epiciers dépositaires sont demandés.

**500 VÉLOS** Toutes Marques Neuves et d'occasion
**10.000 Enveloppes** - Chambres - Accessoires
MACHINES A COUDRE
**Prix avantageux. — Gros. Détail.**
**Camille Coppenolle, 39, rue Neuve, Lille**
**Près de la Grande-Place.**

Imprimerie du Réveil du Nord
Le gérant : Emile GEST

A L'OCCASION DES FÊTES
VENTE RÉCLAME DE
**Raglan et Pardessus** A PARTIR DE **145** fr.
**LILLE-ELÉGANT,** *Boulevard Carnot, 18,* **LILLE**

**ENTREPOTS Madeleinois** PHILIPPE EMILE (PROPRIÉTAIRE)
**Vins d'Algérie, Supérieurs** et du **Roussillon**
**SPÉCIALITÉS DE VINS BLANCS**
**BUREAUX & ENTREPOTS, 148, rue du Château -- LA MADELEINE**
TÉLÉPHONE : 36
Maison de Confiance

**VOIES URINAIRES** Blennorrhagies Rétrécissements Prostatite, Phimosis
MALADIES DE LA PEAU : Dartres, Eczémas, Démangeaisons, Psoriasis, Gale
**ULCÈRES** - Varices - Phlébites - Hémorroïdes
MALADIES DES FEMMES Pertes, Ovarites, Tumeurs, Fibrome
**SYPHILIS** Cure spéciale et rapide **914** Vaccins nouveaux **102** Musculaires Intraveineux **606**
*A la CLINIQUE FAID,* 37, rue Faidherbe, LILLE Docteur spécialiste de Paris
Installation électrique & thermique unique -- Prix modérés
CONSULTATIONS : Le Mercredi de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h. — Le Samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. — Le Dimanche de 9 h. à 16 h.

**UN MOIS** SUFFIT POUR GUÉRIR AVEC UN TRAITEMENT EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL
Toutes les maladies de Peau et vices du sang
**ECZÉMA - ULCÈRES VARIQUEUX**
Graves et Anciens réputés incurables
SOULAGEMENT IMMÉDIAT
dès la première application dans tous les cas suivants : Lupus, Croûtes de lait, Psoriasis, Dartres, Sycosis, Urticaire, Zona, Hâles, Erosions, Acné, Prurigo, Plaies purulentes, Brûlures, Herpès, Clous, Furoncles, Anthrax, Abcès, Engelures, Maladies du cuir chevelu, Pelade et toutes affections de Peau dues à l'Acreté du Sang.
Envoi franco de l'Onguent et de la Méthode contre mandat de **4 fr. 80** ou contre remboursement de **5 fr.**
Laboratoire Botanique de l'Abbé PANET, 23, Rue Nationale (près de la Poste), BLENDECQUES (Pas-de-Calais).

MINISTÈRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
**Département du NORD**
SERVICE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX PRIS EN CHARGE PAR L'ETAT

# TRAVAUX DE DEBLAIEMENT DES VILLES
dans le SECTEUR DE LILLE

## *AVIS AUX ENTREPRENEURS*

Le Préfet du Nord informe Messieurs les Entrepreneurs que des soumissions seront reçues pour l'exécution des travaux de déblaiement dans l'Arrondissement de LILLE, savoir :

| N° d'ordre des Lots | DÉSIGNATION DES TRAVAUX FAISANT L'OBJET DE CHAQUE LOT | Montant du marché | Montant du cautionnement provisoire |
|---|---|---|---|
| 1 | Déblaiement d'une partie de la ville d'ARMENTIÈRES, lot n° 2. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 622.000 | 10.000 |
| 2 | Déblaiement d'une partie de la ville d'ARMENTIÈRES, lot n° 3. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 740.000 | 12.000 |
| 3 | Déblaiement d'une partie de la ville d'ARMENTIÈRES, lot n° 4. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 684.000 | 11.000 |
| 4 | Déblaiement de la commune de WAVRIN. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 444.000 | 7.400 |
| 5 | Déblaiement de la commune d'ERQUINGHEM-LYS. — Evaluation provisoire des travaux. Fr. | 385.000 | 6.500 |
| 6 | Déblaiement de la commune d'HOUPLINES. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 625.000 | 10.500 |
| 7 | Déblaiement de la commune de LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 377.000 | 6.300 |
| 8 | Déblaiement de la commune d'AUBERS. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 213.000 | 3.600 |
| 9 | Déblaiement de la commune de BOIS-GRENIER. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 375.000 | 6.300 |
| 10 | Déblaiement de la commune de PERENCHIES. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 195.000 | 3.300 |
| 11 | Déblaiement de la commune de PREMESQUES. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 137.000 | 2.300 |
| 12 | Déblaiement de la commune d'HANTAY. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 103.000 | 1.800 |
| 13 | Déblaiement de la commune de WICRES. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 53.000 | 900 |
| 14 | Déblaiement de la commune de SALOME. — Evaluation provisoire des travaux .....Fr. | 51.000 | 900 |

Les entrepreneurs et les sociétés d'ouvriers français qui désirent soumissionner pourront prendre connaissance du projet de marché dans les bureaux du Secteur de LILLE (2, rue Saint-Bernard, à Lille) ou au Service Central, 23 bis, rue de l'Université, à PARIS, ainsi que des conditions particulières à leur admission au concours.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé aux chiffres ci-dessus.

Les entrepreneurs seront obligatoirement tenus de présenter :

1° Une déclaration indiquant leur intention de soumissionner et une pièce constatant leur qualité de Français. Les sociétés d'entreprise (anonyme, en commandite, en nom collectif, etc.) devront produire en outre une expédition de l'acte de société et des statuts ;

2° Une note indiquant le lieu, la date, la nature et l'importance des travaux qu'ils ont exécutés ou à l'exécution desquels ils ont concouru, l'emploi qu'ils occupaient dans chacune des entreprises auxquelles ils ont collaboré ainsi que les noms, qualités et domiciles des hommes de l'art sous la direction desquels ces travaux ont été exécutés ; copie des certificats délivrés par ces hommes de l'art seront jointe à la note.

Les sociétés d'ouvriers français devront produire :

1° La liste nominative de leurs membres ;
2° Leur acte de société ;
3° L'engagement d'employer aux travaux un nombre minimum de sociétaires qu'elles fixeront ;
4° Un acte désignant le délégué chargé de les représenter et définissant ses pouvoirs ;
5° Une déclaration de ce délégué indiquant son intention de soumissionner ;
6° Une note de ce délégué sur la nature et l'importance des travaux exécutés par la société.

Les pièces ci-dessus indiquées devront à peine de forclusion être déposées dix jours au moins avant celui de l'adjudication entre les mains de M. BONNET, ingénieur en chef du S. T. E., 2, rue Saint-Bernard, à LILLE, qui les visera pour constater la date de la présentation et les conservera jusqu'à l'ouverture des soumissions.

Les concurrents adresseront ensuite par lettre recommandée à l'adresse de M. BONNET, ingénieur en chef du S. T. E., 2, rue Saint-Bernard, à LILLE, leur soumission sur papier timbré avec : pour les entrepreneurs, le certificat du Directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations ou de ses préposés constatant le versement du cautionnement provisoire.

Le délai pour la réception des lettres recommandées expirera la veille du jour fixé pour l'ouverture des soumissions.

Aucune soumission ne sera reçue en séance publique et ne pourra être déposée avant l'ouverture de la séance.

L'ouverture des soumissions aura lieu dans une salle des services de la Reconstitution, 2, rue Saint-Bernard, à LILLE, le **MERCREDI QUATORZE JANVIER 1920, à quinze heures.**

Lille, le 19 décembre 1919.
Le Préfet du Nord,
Signé : **NAUDIN.**

# Ministère de la Reconstitution Industrielle

**DEUXIÈME SECTEUR**

## AVIS D'ADJUDICATION

Le **lundi 29 décembre 1919,** à 14 heures, il sera procédé au Bureau du Sous-Secteur de CAMBRAI, 1, boulevard **Berlaimont,** à une vente par adjudication sur soumissions cachetées, avec cession au plus offrant, aux conditions générales du règlement des ventes opérées par les soins de l'**Office de la Reconstitution Industrielle.**

Les matières à céder consistent en : Cretonne Française — Cretonne Anglaise — Lampas de couleurs diverses — Toile de Than — Batiste de Than — Toile écrue — Drap neutre — Pompes aspirantes et foulantes — Moteurs à gaz — Tours parallèles — Feuilles tôles — Poêles canadiens, etc...

Les soumissionnaires trouveront des échantillons de draps et toiles, ainsi que les numéros et la composition des lots :

1° Au bureau du Secteur, 37, rue **Edmond Guillaume,** à VALENCIENNES.

2° Au bureau du Sous-Secteur, 1, boulevard **Berlaimont,** à CAMBRAI.

Le matériel peut être visité dès maintenant au magasin du Sous-Secteur de Cambrai, rue de Caudry, à CAMBRAI.

# Ministère de la Reconstitution Industrielle

***DEUXIÈME SECTEUR***

## AVIS D'ADJUDICATION

Une vente par adjudication sur soumissions cachetées, avec cession au plus offrant, comprenant : Cretonne Anglaise — Cretonne Française — Toile de Than — Lampas de couleurs diverses, et draps neutres, aura lieu :

1° **A DOUAI,** Bureau du Sous-Secteur, à l'Arsenal, le **Mardi 30 Décembre,** à 14 heures.

2° **A VALENCIENNES,** Bureau du Secteur, 37, rue Edmond Guillaume, le **Mercredi 31 Décembre,** à 14 heures.

Les soumissionnaires trouveront des échantillons, ainsi que les numéros et la composition des lots dans les bureaux ci-dessus désignés.

RÉPARATIONS
Aux Chaussures garanties
**Jules VER EECKE**
12, rue de Juliers, LILLE
Le plus Grand CHOIX DE LA RÉGION
CHAUSSURES SUR MESURE

**RECONSTITUTION des RÉGIONS Dévastées**
***Louis FIERS & Cie***
ENTREPRENEURS — USINES ELECTRIQUES
*Fournisseurs des Ministères des Régions Libérées et du Ravitaillement*
**18 & 20, RUE DE NAPLES, A ROUBAIX**
*Exécution Rapide de Tous Travaux de Menuiserie*
ATELIERS SPÉCIAUX POUR TRAVAUX EN SÉRIES